

Réf: Dossier 397324

Avis de constitution

SOCIETE « SANOGO GAZ COTE D'IVOIRE » en abrégé « SGCI »

Siège ABIDJAN/YOPOUGON ANANERAIE BATIM LOT:
2390 ILOT:82, Lot 2390, Ilot 38

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 05/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANOGO GAZ COTE D'IVOIRE »
en abrégé « SGCI »

Objet : CONCEPTION DE MATERIELS DE RESTAURATION
ET PATISSERIE
CONSTRUCTION METALIQUE
IMPORT-EXPORT
DISTRIBUTION DE DENREES ALIMENTAIRES
CONSTRUCTION DE CHAMBRE FROIDE
PRESTATIONS DIVERSES

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN/YOPOUGON ANANERAIE BATIM LOT:
2390 ILOT:82, Lot 2390, Ilot 38

Dirigeant(s) M SANOGO AMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03422 du 28/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI